



SANTÉ • SOLIDARITÉS • HANDICAP

Région Solidaire

Agir au plus près des Franciliens

Mars 2026



SOMMAIRE

ÉDITO

CHIFFRES CLÉS 2016-2025

PARTIE 1 : La santé pour tous : renforcer l'offre de soins de proximité pour les Franciliens


- Un soutien diversifié à l'installation et au renforcement de l'offre de soins et l'accès à l'IVG sur l'ensemble du territoire
- Prêt à taux zéro : un accompagnement sur mesure pour les professionnels de santé en Île-de-France
- Soutenir la santé des femmes franciliennes
- Santé mentale et conditions de travail : des initiatives régionales en faveur des soignants
- Redonner accès à la santé : une offre de soins régionale accessible avec *Île-de-France Mutuelle Santé*
- Ensemble pour sauver des vies : l'engagement francilien pour le don d'organes

PARTIE 2 : Éduquer et prévenir : la jeunesse au cœur de la politique santé de la Région

- Prévention et éducation à la santé des jeunes : un engagement régional fort
- iPass Contraception : une plateforme pour informer, orienter et protéger les jeunes
- La Région engagée pour une Île-de-France Sans Sida d'ici 2028
- Grands partenaires et organismes associés
- Prendre soin des plus fragiles

PARTIE 3 : Promouvoir les droits des femmes au quotidien

- Réseau égalité femmes/hommes
- Partenariat avec Becomtech en faveur de l'accès aux filières technologiques des jeunes filles
- La Région engagée aux côtés des femmes victimes de violences
- Le Van Info Femme : aller à la rencontre pour sensibiliser

- 
- Accompagner les femmes en situation de précarité
 - Reloger les femmes victimes de violences avec la FNSF
 - Le Centre Hubertine Auclert (CHA) : le centre francilien de ressources pour l'Égalité femmes-hommes

PARTIE 4 : Le handicap, au centre de la politique régionale « Grande cause régionale 2024 »

- Le Plan Autisme
- L'Agenda 22 : bilan annuel des actions régionales à destination des personnes en situation de handicap
- Le Conseil Consultatif du Handicap
- Les aides et appels à projet de la délégation handicap
- Budget participatif Handicap

PARTIE 5 : Notre engagement auprès des familles

- Soutien à la petite enfance
- Aide aux départs en vacances
- Aux côtés des seniors
- Lutter contre l'Illectronisme et la précarité numérique

PARTIE 6 : Apporter des réponses à la grande précarité

- Notre engagement auprès des personnes précaires
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Lutte contre la très grande précarité
- Dispositif d'« aller vers »

PARTIE 7 : La cause animale, une cause solidaire

- Label « Ville amie des animaux » : valoriser la place des animaux de compagnie au sein de l'Île-de-France
- Promouvoir le respect du bien-être animal
- Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des Franciliens



Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région
Île-de-France



Farida ADLANI

Vice-présidente
chargée des Solidarités
de la Santé et de la Famille

Lancée en 2018 par la Région Île-de-France, **la Région Solidaire** est née d'une volonté claire : repenser l'action régionale pour mieux répondre aux fractures sociales, territoriales et humaines qui échappent souvent aux politiques publiques classiques. Structurée autour du Pacte rural, du Pacte pour les quartiers populaires et du soutien à l'innovation sociale, elle a permis de développer des réponses concrètes et adaptées aux besoins des Franciliens les plus vulnérables. Elle incarne l'engagement de la Région à construire une société plus juste, inclusive et plus attentive aux urgences silencieuses.

Face aux inégalités territoriales, sociales, sanitaires ou numériques, notre responsabilité est d'agir vite, avec justesse, au plus près du terrain. Il s'agit **d'intervenir aux interstices**, là où les réponses tardent ou sont insuffisantes, avec **des moyens concrets et des solutions efficaces**. Son financement s'appuie notamment sur une décision forte : le déménagement du siège de la Région Île-de-France à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis. La vente de l'ancien siège régional a ainsi permis de dégager des ressources supplémentaires, directement réinvesties dans les politiques sociales et solidaires. Par cette démarche, la Région affirme sa volonté de réduire les fractures et d'agir là où les besoins sont les plus urgents.

Nous avons bâti cette action autour de partenariats de confiance avec des associations, des institutions expertes, des collectivités. Ensemble, nous avons pu expérimenter des dispositifs innovants, parfois pionniers, comme la mise en place, en lien avec la fondation Fondamental, de **consultations psychologiques gratuites pour les étudiants, ou encore la 1^{re} mutuelle régionale**.

Nous continuerons à porter la voix de ceux que l'on n'entend pas toujours et à ouvrir des voies nouvelles pour défendre l'idée d'une solidarité concrète car chaque Francilien mérite d'être accompagné, protégé et soutenu, quelle que soit sa situation.

CHIFFRES-CLÉS 2016-2025

Montant consacré à la santé
et aux solidarités depuis 2016 :

PLUS DE 420 M€

Plus de

517

structures médicales soutenues

**1^{RE} MUTUELLE
RÉGIONALE**

**10 GRANDS
PARTENAIRES**

Croix Rouge, Entourage,
Ordre de Malte, Restos du cœur,
Secours populaire, Solinum,
Protection civile, Emmaüs,
Secours Catholique et UNCCAS

**3 MAISONS
RÉGION SOLIDAIRE**

pour héberger
138 sans-abris du métro

4 000

places d'hébergement
créées ou renouvelées en faveur
des sans-abris

600

femmes victimes
de violences relogées
avec la Fédération nationale
solidarité femmes

180 M€

consacrés à des actions
dans le domaine du handicap

**79 000
FRANCILIENS**

en situation de précarité
ont pu bénéficier
d'une aide au départ
en vacances

1 MILLION

d'aidants accompagnés

LA SANTÉ POUR TOUS – RENFORCER L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ POUR LES FRANCILIENS

Un soutien diversifié à l'installation et au renforcement de l'offre de soins et l'accès à l'IVG sur l'ensemble du territoire

L'Île-de-France fait face à de nombreux enjeux pour renforcer son attractivité médicale. Dès 2016, la Région a mis en place un **Fonds de lutte contre les déserts médicaux pour soutenir l'écosystème en faveur d'un exercice coordonné.**

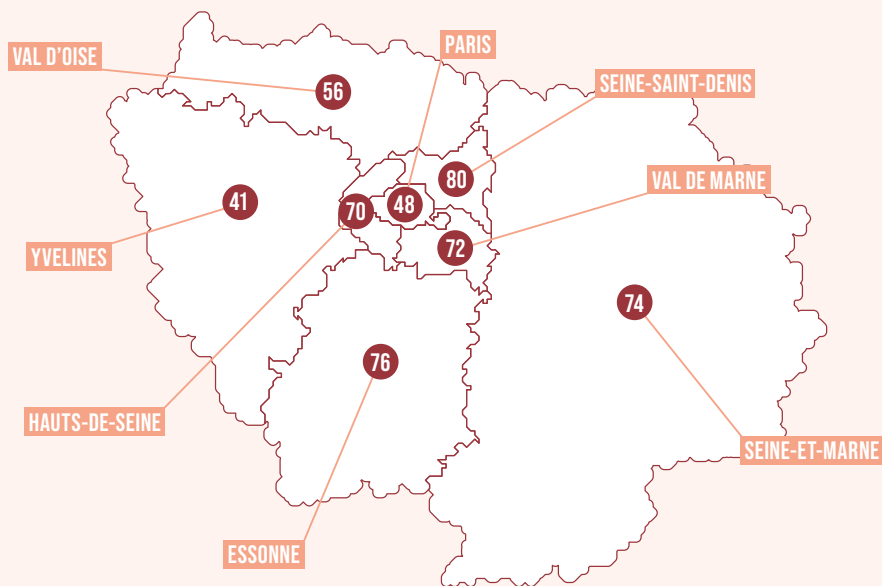
- Financement des **maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) : 158 MSP soutenues** pour un montant de plus de **25,2 M€**
- **129 centres de santé** soutenus pour un montant de 13,3 M€
- **356 communes** concernées par l'action de la Région

- **43%** des projets soutenus sont situés en **quartier politique de la ville**
- **1/4** des projets soutenus sont situés dans des **communes rurales**, à hauteur de **20 M€**

Ce sont au total **517 structures de santé** qui ont été accompagnées depuis 2016 pour **plus de 75 M€.**

Aussi, la Région soutient financièrement sans distinction, les centres de santé sexuelle, les centres de santé, les MSP et les structures hospitalières dans leur pratique de l'IVG, qu'elle soit chirurgicale ou médicamenteuse pour leurs investissements et notamment l'acquisition d'échographes.

RÉPARTITION DES STRUCTURES FINANÇÉES PAR DÉPARTEMENT



→ **80 M€** investis depuis 2016 sur le fonds de lutte contre les déserts médicaux

→ Plus de **517** structures collectives soutenues

→ **381** professionnels de santé aidés, dont **250** médecins aidés pour leur installation sur les territoires carencés

→ Plus de **8 000** professionnels de santé ont bénéficié directement ou indirectement de l'aide de la Région (dont 3 000 ont bénéficié d'une aide pendant la crise sanitaire COVID-19)

→ **69 %** des projets soutenus sont situés en zone d'intervention prioritaire (ZIP) et ZIP+

→ **2 M€** pour l'acquisition de **65** échographes

Prêt à taux zéro : un accompagnement sur mesure pour les professionnels de santé en Île-de-France

Afin de renforcer l'offre de soins et soutenir l'installation durable des professionnels de santé, la Région Île-de-France propose, en partenariat avec le réseau *Initiative*, le **Prêt d'honneur Santé Initiative**. Ce dispositif de **financement à taux zéro**, pouvant atteindre **50 000 €**, s'adresse aux professionnels de santé, médecins ou paramédicaux, qui souhaitent **s'implanter, créer, reprendre ou développer une activité en Île-de-France**. Sans garantie personnelle exigée, ce prêt vient consolider les fonds propres du porteur de projet et facilite l'accès à un financement bancaire complémentaire. Il favorise l'installation des professionnels de santé dans **les zones franciliennes les plus fragiles en matière d'offre de soins**.

→ **171** Prêts d'honneur Santé Initiative accordés aux professionnels de santé pour leur installation depuis 2019 pour un total de **2,3 M€** incluant **500 000 €** de participation financière de la Région

Soutenir la santé des femmes franciliennes

La Région Île-de-France agit pour améliorer la santé des femmes à tous les âges de la vie, en favorisant l'accès aux soins, à la prévention et aux droits en matière de santé. Elle soutient le dépistage et la prévention des pathologies encore insuffisamment prises en charge chez les femmes, notamment les maladies cardiovasculaires.

COVID 19 – DES CAPACITÉS DE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

La Région s'est fortement mobilisée tout au long de la crise sanitaire pour soutenir les collectivités territoriales, ainsi que les professionnels de santé, en les aidant à assurer la continuité du service :

- Aide à l'acquisition d'équipements
- Aides financières et psychologiques au personnel de santé

Cette mobilisation s'est traduite par des aides concrètes :

- **30 millions de masques distribués**, dont des FFP2
- **500 lits de réanimation temporaires** grâce à un investissement de 10 millions d'euros soutenu par l'Union européenne
- Des **séjours de répit** offerts à 1178 professionnels de santé et à leurs proches
- Près de **3 000 professionnels de santé bénéficiaires** du fonds d'urgence pour poursuivre leur activité
- **200 000 Franciliens testés** via des **campagnes de dépistage** à grande échelle
- Près de **10 000 doses de vaccin administrées**

Projet phare de cet engagement, le Bus du Cœur des Femmes permet d'«aller vers» les femmes éloignées du système de soins. Il a bénéficié en 2024 d'un soutien régional de 50 000 €. Ce dispositif itinérant propose, dans plusieurs villes franciliennes, des dépistages cardiovasculaires, métaboliques, gynécologiques et addictologiques, réalisés par des professionnels de santé bénévoles.

Santé mentale et conditions de travail : des initiatives régionales en faveur des soignants

Pour soutenir la santé et le bien-être des professionnels de santé, la Région a accompagné **l'association SPS (Soins aux professionnels de santé)** dans la mise en place d'une ligne d'écoute et la création de la **Maison des Soignants**, un espace unique en Île-de-France dédié à l'écoute, au soutien psychologique, à l'information juridique, à la formation et à la détente. En parallèle, grâce à l'appui de **l'association Solidarité avec les Soignants**, plusieurs centaines de salles de repos dans des hôpitaux ont été aménagées pour offrir

aux soignants des lieux de ressourcement indispensables face au stress et à l'épuisement professionnel. Ces initiatives concrètes visent à améliorer durablement les conditions de travail et la qualité de vie des acteurs de santé, particulièrement fragilisés dans un contexte de fortes contraintes psychosociales.

Redonner accès à la santé : une offre de soins régionale accessible avec Île-de-France Mutuelle Santé



Depuis le 1^{er} février 2023, la Région propose la **première mutuelle régionale en France**, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, AXA et La Mutuelle Familiale. Elle a pour objectif d'assurer un **accès aux soins et à la prévention** à des **tarifs avantageux** pour l'ensemble des Franciliens. Il n'y a pas de délai de carence et cette

complémentaire santé offre une **prise en charge renforcée dans certains secteurs** (chirurgicaux, dentaires, honoraires médicaux, orthodontie ou encore rendez-vous chez des spécialistes). Elle permet également de se faire **rembourser sa consultation avec un psychologue**.

- Des tarifs avantageux par rapport aux prix du marché
- Un numéro vert (gratuit) à disposition : **0800 730 641** (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Ensemble pour sauver des vies : l'engagement francilien pour le don d'organes

Le don d'organes est un acte permettant de sauver des vies. Il repose en France sur le principe « Tous donateurs », sauf refus exprimé. En Île-de-France, ce taux de refus est élevé (53,5% contre 35,4% au niveau national) et est à l'origine d'un manque de donneur. Les proches interrogés préfèrent souvent refuser le don, faute d'avoir abordé le sujet avec le défunt.

Pour soutenir la promotion du don d'organes et inciter les Franciliens à en parler avec leurs proches, la Région Île-de-France est devenue la première « Région ambassadrice du don d'organes ». Elle a signé la charte aux côtés du

Collectif Greffes+, en présence de Jean-Pierre Scotti, président de la *Fondation Greffe de Vie*, et de Marine Jeantet, directrice générale de l'Agence de la biomédecine.

Les axes d'actions définis par la charte

- Organiser une action de sensibilisation annuelle autour du 22 juin, journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donateurs, pour lutter contre les idées reçues et rappeler l'importance de parler du don d'organes avec ses proches,
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement auprès des agents régionaux afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur,
- Diffuser, via les différents supports de communication régionaux, des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches, ainsi que les sites, ressources et applications sur le don d'organes et de tissus de *Greffes+* et de l'Agence de la biomédecine,
- Sensibiliser à la question du don d'organes et de tissus le plus grand nombre de ses partenaires,
- Faire connaître la démarche de « Ville ambassadrice du don d'organes » auprès des communes franciliennes.



ÉDUCER ET PRÉVENIR, LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA POLITIQUE SANTÉ DE LA RÉGION

Prévention et éducation à la santé des jeunes : un engagement régional fort

La Région Solidaire place la **prévention**, la **promotion** et l'**éducation à la santé des jeunes**, notamment des lycéens et des étudiants, au cœur de ses priorités. La Région soutient activement les **associations** œuvrant sur le terrain pour favoriser le bien-être des jeunes, et prévenir les comportements à risques (consommation de drogue, alcoolisme, tabagisme, rapports sexuels non protégés...), en garantissant à chacun un accès renforcé à l'information et à la prévention. Ces acteurs spécialisés déploient des moyens et ont recours à des outils adaptés aux besoins des jeunes

et aux thématiques abordées (vie affective, relationnelle et sexuelle ; santé mentale ; conduites addictives ; hygiène de vie) ; qu'il s'agisse de forum-théâtre, de plateformes d'écoutes, d'actions de prévention dans les classes et auprès des équipes pédagogiques, de prévention par les pairs, etc.

L'engagement régional a pour objectif global de promouvoir le **bien-être** des jeunes et de renforcer leurs compétences, leur confiance en eux, leur sens des responsabilités ainsi que leur aptitude à prévenir et à combattre le harcèlement.

La Région peut s'appuyer sur le travail reconnu de son organisme associé **Île-de-France Prévention Santé Sida** qui intervient



LE PORNO, C'EST PAS LA RÉF : UNE CAMPAGNE RÉGIONALE POUR PROTÉGER LES JEUNES



La Région Île-de-France se mobilise face à l'exposition précoce des jeunes à la pornographie en ligne avec la campagne «*Le porno, c'est pas la réf*». À travers une campagne digitale et le compte Instagram @pas_la_ref, la Région encourage le dialogue, promeut le respect et le consentement, et propose des repères positifs pour mieux comprendre la sexualité et les relations.

Cette initiative sensibilise les adolescents, les parents et les éducateurs aux risques liés à ces contenus : vision faussée des relations, banalisation de la violence, atteinte à l'estime de soi.

activement dans les établissements scolaires et auprès des équipes éducatives, avec un dispositif de prévention destiné aux parents et aux jeunes des collèges et lycées.

Acteur incontournable dans la promotion de la santé et la prévention auprès des jeunes, *Île-de-France Prévention Santé Sida* a déployé près de **4 500 actions sur le territoire** en 2024, contribuant activement à réduire les inégalités sociales en santé. Son rôle est particulièrement crucial dans la lutte contre le VIH/sida. Une priorité dans une région où la prévalence demeure élevée. Avec près de **92 500 bénéficiaires directs** (jeunes en milieu scolaire, publics vulnérables, professionnels), *Île-de-France Prévention Santé Sida* propose des outils pédagogiques adaptés, avec plus de **50 documents de prévention** et **250 000 téléchargements sur son site internet**.

→ La Région soutient le **Mouvement Français pour le Planning Familial**. Dans ce cadre chaque année plus de 2 000 lycéens bénéficient d'une intervention EVARS et plus de 8 000 personnes sont accompagnées ou orientées grâce à la plateforme d'écoute du Numéro vert national «sexualité - contraception - IVG» (0 800 08 11 11).

En plein cœur de la pandémie de COVID la Région a soutenu la **Fondation Fondamental** dans le déploiement de la plateforme «Ecoute Etudiants» ayant permis la réalisation de **3 000 télé-consultations gratuites avec des psychologues**. Le partenariat a débouché sur de nouveaux projets d'ampleur :

- la réalisation d'un baromètre régulier sur la santé mentale des jeunes Franciliens sur les trois dernières années ;
- le lancement en juin 2025 de **l'application MyMood**, une plateforme numérique gratuite destinée à aider les jeunes franciliens de 15-25 ans à faire face au mal-être et à la dépression.

→ **4,9 M€ (2016-2024)**
186 projets soutenus

→ **près d'1 million de jeunes sensibilisés depuis 2016**

iPass Contraception :
une plateforme pour informer,
orienter et protéger les jeunes



La Région Île-de-France a lancé *iPass Contraception*, une **plateforme numérique** dédiée à la **santé sexuelle des jeunes**.

Le portail propose des informations claires sur la contraception, les IST, le dépistage, et permet de localiser facilement les structures de santé à proximité (centres de planification, pharmacies, médecins...). Avec une approche accessible et connectée, *iPass Contraception* favorise **l'autonomie des jeunes dans leur parcours de santé**, tout en renforçant la **prévention des risques**.

La Région engagée pour
une Île-de-France sans Sida d'ici 2028

L'Île-de-France est la région métropolitaine **la plus touchée par le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)**. Elle concentrait **40% des nouveaux cas de séropositivité en France** et 39% des personnes vivant avec le VIH en France en 2019. En juillet 2017, la Région a adopté son premier plan **«Agenda Île-de-France Sans Sida»** avec une volonté de répondre aux objectifs fixés par l'ONUSIDA :

- 95% des personnes vivant avec le VIH doivent être diagnostiquées,
- 95% des personnes diagnostiquées doivent être sous traitement,
- 95% des personnes sous traitement doivent avoir une charge virale indétectable.

Cet Agenda est renouvelé pour la **période 2024-2028** avec une volonté réaffirmée de :

- Renforcer la coordination des acteurs impliqués,
- Protéger et mobiliser les jeunes,
- Agir en faveur des publics cibles,
- Lutter contre les discriminations,
- Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH,
- Porter et diffuser l'engagement de la Région à l'échelle mondiale.

→ **Agenda Île-de-France Sans Sida : 25 M€ sur 5 ans**
→ **35 000 autotests remis aux associations**

IDF sans sida : un mois pour agir!

Dans le cadre de son engagement contre le VIH, la Région Île-de-France, en partenariat avec **Île-de-France Prévention Santé Sida**, a organisé du 26 mai au 29 juin 2025 une grande campagne de sensibilisation intitulée **«Île-de-France sans sida : 1 mois pour agir»**. Cette mobilisation inédite visait à **informer, prévenir et encourager** le dépistage en s'adressant à l'ensemble des Franciliens. Pendant un mois, de nombreuses actions ont été menées : des sessions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels et des étudiants en santé, des webinaires ouverts à tous, une projection-débat spéciale pour les agents régionaux, ainsi qu'une animation pédagogique inédite intitulée **Epidemia**. Plus de **40 initiatives de terrain** ont également été proposées par des associations locales. Le **festival Solidays** est venu marquer la fin de ce mois de mobilisation, symbole fort de l'engagement de la Région en faveur d'une Île-de-France sans sida.



Grands partenaires et organismes associés

L'Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS Île-de-France)

Cofinancé par l'ARS, l'*Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS Île-de-France)* produit des études et données statistiques essentielles sur la santé des Franciliens. Partenaire clé des acteurs publics, il éclaire les décisions de la Région Île-de-France, de l'État et de l'ARS pour orienter les politiques de santé publique. Composé d'une équipe pluridisciplinaire, l'ORS publie régulièrement sur des sujets tels que les maladies chroniques, le VIH, la santé mentale, les addictions ou encore la situation des populations vulnérables, apportant un appui précieux aux décideurs. **Depuis 2016, la Région soutient activement l'ORS Île-de-France**, affirmant ainsi sa volonté de faire de la santé des Franciliens une priorité.

Groupe d'Intérêt Public « Transport Sanitaire par Hélicoptère en Île-de-France » (GIP TSHIF)

Le **GIP TSHIF** coordonne les transports sanitaires d'urgence par hélicoptère en Île-de-France. **La Région Île-de-France, aux côtés de l'ARS et de l'AP-HP, joue un rôle déterminant dans le financement de cette structure, à hauteur de 351 000 € par an**, illustrant son engagement pour un accès rapide et équitable aux soins d'urgence. En juin 2024, un **hélicoptère de dernière génération** a été mis en service, offrant des capacités avancées pour le transport et la prise en charge de patients dans des situations critiques. Dans le même temps, l'hélistation de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil (94) a été entièrement rénovée afin de renforcer sa capacité d'accueil et sa sécurité. Soutenues par la Région, ces améliorations s'intègrent dans une stratégie globale destinée à optimiser la réactivité et l'efficacité des interventions sanitaires, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.



Prendre soin des plus fragiles

Vivre après le cancer

Face aux difficultés rencontrées après la période de soins contre cette maladie, notamment dans la qualité de vie et le retour à la vie professionnelle, la Région apporte son soutien aux associations qui œuvrent à la prise en charge des patients.

La Région soutient des **lieux d'accueil et d'accompagnement pour les personnes touchées par le cancer**, comme la maison CAMI «AMNIOS». Portée par la Fédération CAMI sport et cancer, la structure, reconnue maison sport-santé, propose des actions de sensibilisation au sport santé et des séances d'activité physique thérapeutique à des personnes touchées par un cancer, à leurs aidants et à leurs proches.



© iStock



La Région Île-de-France soutient aussi la création de **« La Maison » de la Ligue contre le cancer** à hauteur de **300 000 euros**. Implantée depuis juin 2025 à la Villette, au cœur du nord-est parisien, cette

maison est un espace inclusif et chaleureux de près de 1 000 m² qui propose des **services gratuits et accessibles à toutes les personnes malades et à leurs proches**, afin de les accompagner tout au long de leur parcours face à la maladie. Ce lieu dédié à l'information, à la formation et à la sensibilisation permet également de promouvoir la recherche, la prévention et le dépistage.



© Hugues-Marie Duclos

→ **784 000 €** alloués
depuis 2019

→ **3** projets de maisons
de l'après-cancer soutenus

PROMOUVOIR LES DROITS DES FEMMES AU QUOTIDIEN



La Région Solidaire pilote la politique transversale de promotion des droits des femmes auprès des différents pôles de la Région. Elle porte notamment le **rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes**, qui dresse annuellement un état des lieux des actions concrètes engagées en faveur de cette cause essentielle. Consciente des inégalités persistantes et des violences sexistes, la Région Solidaire mène une politique ambitieuse, avec une attention renforcée portée aux territoires ruraux.

Réseau égalité femmes/hommes

Pour appuyer cette dynamique, un **réseau de référents et référents égalité Femmes-Hommes** a été déployé au sein des services régionaux, afin de mieux intégrer cette thématique dans l'ensemble des politiques

publiques. Piloté depuis 2022 par le Pôle Ressources Humaines et le Pôle des politiques Sportives, de Santé, de Solidarité et de Sécurité, le Réseau Égalité réunit **une trentaine d'agents de la Région engagés pour faire progresser l'Égalité Femmes-Hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)**. Formés à l'écoute et à l'orientation des victimes et témoins, ils sensibilisent leurs collègues, accompagnent l'intégration de l'égalité et contribuent à la mise en œuvre d'indicateurs de suivi. Le réseau se réunit régulièrement pour partager les avancées, mutualiser les ressources et faire remonter les besoins du terrain, avec l'appui du *Centre Hubertine Auclert*.

Partenariat avec Becomtech en faveur de l'accès aux filières technologiques des jeunes filles



La Région Solidaire s'appuie également sur des **partenariats structurants** pour promouvoir l'égalité, à l'image de sa collaboration avec **l'association Becomtech**. Cette dernière œuvre en faveur de l'émancipation des jeunes filles par la formation au numérique et lutte activement contre les biais sexistes dans des filières technologiques encore largement masculines. Ce partenariat se décline autour de trois axes majeurs :

- La lutte contre les discriminations entravant l'accès des filles aux métiers du numérique, notamment à travers le programme «*Jump in Tech*»,
- La promotion d'une orientation scolaire et professionnelle libre de stéréotypes, afin d'élargir les horizons des jeunes filles,

• L'inclusion des jeunes filles issues des territoires ruraux et périurbains, dans une démarche résolument tournée vers l'égalité des chances. Plus de 1 500 filles sont accompagnées tous les ans.

La Région engagée aux côtés des femmes victimes de violences

La Région s'engage fermement dans la lutte contre toutes les formes de violences subies par les femmes, qui s'exercent sous de multiples formes, allant des violences verbales aux féminicides. Les acteurs franciliens de l'égalité sont soutenus tous les ans pour sensibiliser, former, accueillir, accompagner et héberger les femmes victimes de violences.

Le Van Info Femme : aller à la rencontre pour sensibiliser

La Fédération régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles a créé Le Van Info Femme (VIF) pour aller à la rencontre des usagers pour leur faire découvrir le réseau des CIDFF et les services mis gratuitement à leur disposition tout en les sensibilisant aux violences sexistes et sexuelles. L'objectif est double :

- Aller vers les femmes les plus isolées, notamment dans les zones rurales.
- Sensibiliser le grand public sur toutes les formes de violences faites aux femmes dans des lieux très divers (festival, safe place, lycée...).

Le projet vise près de 73 000 bénéficiaires, dont 51 100 femmes.

Accompagner les femmes en situation de précarité

Pour accompagner toutes les femmes en situation de vulnérabilité, la Région Île-de-France a mis en place l'appel à projets « **Soutien aux femmes en difficulté** ». Ce dispositif vise à mobiliser **l'expertise des associations spécialisées** en finançant des projets

favorisant la coordination entre les différents acteurs engagés auprès des femmes en difficulté : femmes malades, victimes de violences, enceintes ou sortant de maternité, sans-abri, etc. L'objectif est de **faciliter leur accès à l'emploi, aux droits et aux soins**, grâce à un accompagnement global (social, juridique, psychologique et socioprofessionnel) sous forme d'actions collectives (ateliers, rencontres) ou d'initiatives d'information, de prévention et de sensibilisation.

Depuis 2016 :

→ 176 projets soutenus

→ 3,5 M€ d'aides

→ 392 000 Franciliennes précaires aidées

→ 6 400 places d'hébergement créées pour femmes précaires et victimes de violences

Reloger les femmes victimes de violences avec la FNSF

La Région a noué un partenariat avec la **Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)** afin de mobiliser une partie des **logements sociaux** qui lui sont réservés (mais non attribués à ses agents) au profit des femmes victimes de violences. Chaque année, au moins **120 logements** sont ainsi dédiés à cet objectif. Par ailleurs, un accord-cadre avec Action Logement permet de proposer **500 logements supplémentaires** pour ces femmes.

→ 1000 logements (2016-2024)
confiés à la Fédération

→ près de 600 femmes
victimes de violences relogées

**Le Centre Hubertine Auclert (CHA) :
le centre francilien de ressources
pour l'Égalité femmes/hommes**

centre
hubertine
auclert

Le **Centre Hubertine Auclert (CHA)** est un **organisme associé** de la Région Île-de-France présidé par Charlotte BAELDE, déléguée spéciale à l'égalité femmes-hommes. Il accompagne les collectivités, les associations, les établissements scolaires et les acteurs sociaux à

travers des **campagnes de sensibilisation** de grande ampleur et des **formations**

spécialisées. Parmi ses actions phares, le Centre mène des campagnes innovantes telles que #MonGenreDeSport (une campagne destinée à encourager la pratique sportive féminine chez les jeunes filles), ou diffuse des outils comme le «**Violentomètre**» (un outil pédagogique conçu pour aider les adolescents à reconnaître les violences conjugales). Le Centre est également très actif sur les questions émergentes, comme le cybersexisme, avec des campagnes et des ressources visant à prévenir les violences en ligne. Le CHA propose aussi des **formations** adaptées aux acteurs publics et associatifs, couvrant des thèmes comme la prévention des violences sexistes et l'intégration de l'égalité dans l'aménagement des espaces.



LE HANDICAP, AU CENTRE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE « GRANDE CAUSE RÉGIONALE 2024 »

Depuis 2016, sous l'impulsion de Pierre DENZIOT, délégué spécial à l'Inclusion, au Handicap et à l'Accessibilité, et en charge du « *Métro pour tous* », l'exécutif régional s'efforce de faire de la Région un modèle en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité d'accès aux droits. Le handicap occupe une place centrale dans cette politique régionale qui vise à intervenir de manière globale dans divers domaines tels que les transports, la culture, la santé, le soutien aux familles, ainsi que dans l'évolution des mentalités. Pour aller encore plus loin, le handicap a été désigné comme la « **Grande cause régionale** » pour l'année 2024.

Engagée depuis plusieurs années en faveur de l'inclusion des personnes autistes, la Région Île-de-France a renforcé son action en 2022 en désignant l'autisme comme « Grande cause régionale ». Cette reconnaissance a permis d'intensifier les initiatives déjà existantes. En 2023, plus de 3 millions d'euros ont ainsi été investis dans 15 projets visant à améliorer les infrastructures et les services. De plus, 300 000 euros ont été alloués à la création de la Maison de l'autisme, un espace dédié à l'accompagnement et au soutien des familles.

Le Plan Autisme



L'Agenda 22 : bilan annuel des actions régionales à destination des personnes en situation de handicap

Inspiré des 22 règles de « bonne conduite » proposées par les Nations Unies en 1993 et complétées par la *Convention des droits des personnes handicapées* en 2006, l'Agenda 22 cherche à intégrer la question du handicap dans tous les domaines de la vie quotidienne et à changer les regards. Chaque année, la Région Île-de-France propose **une communication relative à l'agenda 22** mettant en avant la progression de la démarche transversale engagée par la Région en direction du handicap.

- **180 M€** de dispositifs spécifiques ou fléchés handicap,
- **840 M€** d'aides pour les dépenses de droit commun non fléchées handicap mais qui participent à l'amélioration des conditions de vie des personnes

en situation de handicap.

Le Conseil Consultatif du Handicap

Le **Conseil Consultatif du Handicap (CCH)** est une instance consultative force de proposition sur l'ensemble des domaines d'intervention de la Région concernant les personnes en situation de handicap. Il vise à mieux adapter les dispositifs régionaux aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap. Il émet également un avis sur la mise en œuvre de l'**Agenda 22/Plan régional** pour assurer l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.

Exemple : En partenariat avec le magazine *Faire Face*, le Conseil consultatif du handicap a organisé le 22 mai 2025 le tout **1er rendez-vous éthique** intitulé « **Intelligence artificielle : éthique et handicap** ». Cette table ronde a réuni des experts de renom pour réfléchir ensemble aux enjeux éthiques de l'intelligence artificielle dans le domaine du handicap, dans l'objectif de faire progresser cette cause commune.



Les aides et appels à projet de la délégation handicap

L'objectif de la Région Île-de-France est de créer un territoire inclusif et accessible à tous les Franciliens. Pour soutenir cette ambition, la délégation handicap de la Région Solidaire dispose chaque année d'un budget de **7 millions d'euros** pour financer les projets franciliens des acteurs du handicap.

À travers le dispositif d'**aide aux structures innovantes dans les domaines du handicap et de la dépendance, plus de 34 M€** ont été alloués depuis 2016 à des projets concernant les établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans le cadre de créations de places, de restructuration, de l'achat de matériel et de projets d'habitat inclusif.

→ **60 places d'hébergement créées en 2024**

→ Depuis 2016, **162 projets de soutien aux aidants ont été accompagnés pour un total de 3,4 M€**

→ **Accompagnement d'associations gestionnaires dans la transformation de leur offre d'hébergement : plus de 1 200 places créées**

→ **250 structures accompagnées entre 2026 et 2024 pour un total de plus de 30 M€**

Depuis 2016, la Région accompagne chaque année les projets associatifs en lien avec la stratégie nationale pour les aidants. L'appel à projets « **Soutien aux aidants** », dédié au soutien des aidants de personnes en situation de dépendance (près de 1 million d'aidants accompagnés par la Région), met l'accent sur la formation, le conseil et le répit adapté. Une attention particulière est accordée aux aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Exemple : La **première Maison de répit d'Île-de-France** ouvrira ses portes en 2026 à Boulogne-Billancourt (92). Ce lieu innovant, soutenu par la Région à hauteur d'**un million d'euros**, proposera un **hébergement temporaire** et un **accompagnement médico-social** aux aidants et à leurs proches en situation de fragilité. Porté par les fondations *France Répit* et *Saint Jean de Dieu*, le projet prévoit **40 places et 16 chambres pour les familles**, afin d'offrir un temps de repos indispensable dans leur parcours.

Adopté en 2019, le dispositif d'**Aide à l'effectivité des droits culturels pour les personnes en situation de handicap** comporte deux axes :

- Le 1^{er} axe vise à établir des collaborations durables entre les structures culturelles et médico-sociales, afin de sensibiliser les professionnels et de permettre aux personnes en établissement d'accéder régulièrement à des activités culturelles. « **Imago le réseau** » a été officialisé en 2020 et couvre actuellement 7 départements franciliens.



→ **1 321 établissements**
médico-sociaux

→ **2 277 structures**
culturelles accompagnées

Le 2^e axe soutient des associations qui souhaitent développer l'offre d'accompagnement pour les projets d'individuels, qu'ils soient pour l'accès à la culture ou pour aider à la création en tant que telle.

→ **Plus de 1,6 M€**
attribués à des projets culture
et handicap

→ **48 projets soutenus depuis**
la mise en place du dispositif

Budget participatif Handicap

Dans le cadre de sa stratégie « Région solidaire », la Région Île-de-France donne la parole à ses habitants avec le **Budget participatif Handicap (BPH)**. Ce dispositif initié en 2024 invite tous les Franciliens à soutenir des projets concrets en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. En votant pour des **initiatives locales**, chacun peut contribuer à améliorer leur quotidien dans des domaines essentiels comme la culture, le sport, la santé, la sécurité, l'éducation ou encore l'accès à l'emploi. Les projets sélectionnés reçoivent un **financement allant de 1 000 à 10 000 euros** pour des aménagements ou des équipements utiles.



Parmi les projets en lice lors des deux éditions, certains ont suscité un réel engouement, et parmi eux :

- **L'institut national des jeunes sourds de Paris et Infosens** qui développent une application mobile gratuite pour accéder à une cartographie de professionnels sensibilisés à la surdité,
- **Levallois sporting club** qui va acquérir des machines de cardio-training adaptées et un ring gonflable pour son programme de handiboxe.

Pour les éditions 2024 et 2025 :

- 755 projets proposés au vote
- Plus de 100 000 votes
- Plus de 70 000 participants
- Plus de 250 projets lauréats
- 2M € votés

© Hugues-Marie Duclos



NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES FAMILLES

Soutien à la petite enfance

La Région Île-de-France soutient **la petite enfance** à travers un dispositif en faveur des **modes de garde innovants**. Elle agit aux côtés des familles, en facilitant le retour à l'emploi des femmes et en encourageant des solutions inclusives pour les enfants en situation de handicap. Ce dispositif s'adresse à toutes les structures, notamment les collectivités, pour développer l'accueil des enfants de 0 à 4 ans, et jusqu'à 6 ans pour ceux en situation de handicap.

Elle soutient aussi des initiatives qui visent à **former les professionnels de la petite enfance**, et à **promouvoir la parentalité**. Cela inclut des projets de formation à la communication bienveillante, à l'inclusion des enfants en situation de handicap, ainsi que la création de places en crèche pour les enfants co-victimes de violences conjugales. Une attention particulière est également accordée aux projets visant à améliorer les compétences parentales et à renforcer le lien parent-enfant.

Le dispositif **«Aide aux actions associatives pour les enfants en précarité et leur famille»** soutient diverses initiatives, comme l'accompagnement scolaire et l'orientation des adolescents en situation de précarité, mais aussi à l'ouverture socio-culturelle.

→ Depuis 2018,
63 projets
de construction
ou de rénovation
de crèches et maisons
d'assistantes maternelles

→ Depuis 2018,
1 072 berceaux
ont ainsi été créés et **465**
rénovés, en se concentrant
sur les zones les plus
carencées du territoire

Aide aux départs en vacances

La Région contribue aussi aux politiques sociales et familiales adaptées aux besoins des familles via plusieurs actions concrètes. À travers son **«Aide au départ en vacances»** la Région soutient les associations qui organisent des projets de départs en vacances pour des groupes d'enfants, de jeunes, de familles en situation de précarité et de seniors isolés ou en difficultés financières. Une attention particulière est portée aux séjours dédiés aux enfants et aux jeunes gravement malades ou porteurs de handicap ainsi que leurs familles.



→ **79 000** Franciliens en situation de précarité ont pu bénéficier de l'Aide au départ en vacances entre 2016 et 2024

Aux côtés des seniors

Depuis 2016, la Région Île-de-France mène une politique ambitieuse et volontariste pour faire du territoire un espace où il fait bon vieillir. La Région Île-de-France a organisé le 8 octobre 2025 les Assises de la longévité, dont l'objectif est clair : préparer l'Île-de-France à l'allongement de l'espérance de vie et en faire une région «de la longévité».



© Hugues-Maria Duclos

À travers une grande consultation citoyenne lancée en partenariat avec *Make.org*, chaque Francilien est invité à contribuer à la feuille de route régionale.

Trois priorités se dégagent : mieux soigner (santé et prévention), mieux vivre (logement, mobilité, territoires adaptés) et mieux vieillir ensemble (emploi des seniors, solidarité intergénérationnelle).

→ **38** structures à destination des seniors soutenues

→ **6 M€** investis dans la rénovation des EHPAD

→ Plus de **500 000 €** alloués aux associations d'aidants et aidés seniors

Lutter contre l'illectronisme et la précarité numérique

Si le numérique a permis une augmentation exponentielle des actions collaboratives et solidaires, il crée également de nouvelles fractures sociales. La lutte contre la précarité numérique est devenue un enjeu central.

→ La Région a financé à hauteur de **2 millions d'euros** une cinquantaine de projets en faveur de l'inclusion numérique tels que l'équipement d'espaces numériques de solidarité pour Emmaüs Connect, ou encore la création de permanences d'aide numérique avec la Croix-Rouge

APPORTER DES RÉPONSES À LA GRANDE PRÉCARITÉ



Notre engagement auprès des personnes précaires

Grands partenaires

Pour répondre aux situations d'extrême fragilité, la Région Île-de-France agit aux côtés de ses grands partenaires associatifs en soutenant leurs actions structurantes au sein de l'écosystème solidaire régional en faveur de la lutte contre toutes les formes de précarité (alimentaire, hébergement, numérique...) et pour tisser le lien social nécessaire à la cohésion sociale et à une insertion durable.

Les 10 grands partenaires

- Croix-Rouge
- Les Restos du Cœur
- Secours Populaire Français
- Secours Catholique

- Emmaüs
- L'Ordre de Malte
- Protection Civile
- Entourage
- UNCCAS
- Solinum

Maisons Région Solidaire

Initié dès 2019 le programme des « **Maisons Région Solidaire** » a pour vocation d'accueillir les sans-abris du métro. La Région cofinance ainsi 3 structures d'accueil et d'accompagnement à Asnières (92), Issy-les-Moulineaux (92) et Paris (75). Ce programme, mis en œuvre en partenariat avec **Île-de-France Mobilités** ainsi qu'avec la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) d'Île-de-France, vise à offrir un accompagnement dédié aux personnes les plus vulnérables.

Enfin, la Région répond aux besoins mouvants des publics précaires en soutenant les structures d'accueil et d'accompagnement à travers le dispositif soutien à l'innovation sociale **Projets annuels pour les personnes en situation de précarité et d'exclusion**. Cet engagement vise à apporter des solutions concrètes face aux crises qui fragilisent encore davantage les plus précaires.

3 maisons région solidaire pour 138 places :

→ Issy-les-Moulineaux (Seine Ouest Insertion) : **15 places**

→ Asnières (Croix Rouge) : **80 places**

→ Maison des femmes à Paris (Groupe SOS), site du 17^e : **43 places**

6 336 familles. Ce dispositif a permis la distribution de **milliers de paniers**, en complément des actions du *Plan Grand Froid*. La Région soutient également la structuration de l'activité de ses partenaires en finançant des actions liées à la distribution, aux maraudes, au stockage ou à la création d'épiceries solidaires et de cuisines partagées.

→ **15 682 personnes** bénéficiaires de paniers alimentaires

→ **105 distributions** alimentaires sollicitées dont **44** au sein des établissements d'enseignement supérieur et **23** dans les organismes de formations sanitaires et sociales

« Coup de pouce énergie »

Pour aider les foyers franciliens les plus vulnérables à faire face à l'augmentation des coûts

Lutte contre la précarité alimentaire

Pour lutter contre la précarité alimentaire, la Région Île-de-France déploie des **distributions de paniers alimentaires à destination des publics en difficulté** (étudiants, familles, jeunes en insertion, seniors, etc.). Depuis 2016, **plus de 10 millions d'euros ont été mobilisés** : des initiatives menées avec *Linkee*, la *Croix-Rouge*, les communes et les établissements d'enseignement supérieur.

Depuis 2021, la Région a mis en place un **marché de distribution alimentaire qui a bénéficié à 13 175 personnes isolées et étudiants en situation de précarité et**



de l'énergie, la Région et l'Union européenne ont proposé, de juillet à octobre 2023, un «**Coup de pouce énergie**» de **250 euros**. Pour mettre en place cette aide, la Région Île-de-France avait obtenu un budget de **45 millions d'euros** de la part de l'Union européenne.

Lutte contre la très grande précarité

Chaque année, la Région Île-de-France renforce sa mobilisation face aux événements climatiques extrêmes pour venir en aide aux **personnes les plus démunies**. En s'appuyant sur des associations partenaires, elle soutient des **actions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et de réinsertion**. Ce soutien se concrétise par l'équipement des maraudes et de l'aide alimentaire (camions frigorifiques, chambres froides, triporteurs électriques type «vélo soupe»), ainsi que par la distribution de repas chauds, de kits d'hygiène ou de vêtements adaptés.

→ Depuis 2016, la Région a participé à la création et à la rénovation de **3 769 places** d'hébergement

→ Depuis 2016, **6 525 places** d'hébergement ont été créées pour les femmes en situation de précarité et **17 836 femmes** et leurs enfants ont pu bénéficier d'un accueil de jour et d'un hébergement

Cette action hivernale s'inscrit dans un engagement régional pérenne, **avec 50 M€ mobilisés depuis 2016** pour soutenir les publics en grande précarité.

Dispositif d'«aller vers»

La Région soutient également les **initiatives d'«aller vers»** portées par les associations, qui visent à aller directement au contact des personnes en situation de précarité. Ces actions permettent de lutter contre l'isolement, de favoriser l'inclusion numérique et d'accompagner les publics les plus vulnérables, notamment les femmes, vers un parcours de réinsertion.

→ **12,5 M€** ont été engagés sur la thématique de l'aller-vers sur le volet solidarité depuis 2016

LA CAUSE ANIMALE, UNE CAUSE SOLIDAIRE



Depuis 2020, la Région Île-de-France est la **première collectivité** à avoir intégré la **cause animale dans sa politique de solidarité**. Cette démarche pionnière s'appuie sur les propositions de la mission confiée à Sophie DESCHIENS, déléguée spéciale à la Région circulaire et en charge du dispositif « Ville amie des animaux », et à Sylvie ROCARD, administratrice de la Fondation Brigitte Bardot. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté régionale de répondre aux fragilités sociales sous toutes leurs formes.

En cohérence avec les actions menées dans les domaines de la santé, du handicap, de la famille ou de l'environnement, la Région déploie une stratégie en 3 axes autour du **bien-être des animaux de compagnie**. Elle vise à renforcer leur place sur le territoire, en particulier auprès des publics vulnérables, affirmant ainsi que la solidarité inclut aussi les liens essentiels qui unissent les humains aux animaux. En effet,

les animaux de compagnie marquent de leur empreinte la vie quotidienne d'un grand nombre de citoyens, les plus âgés comme les plus jeunes. Pour les personnes isolées et en situation de précarité, les animaux sont bien souvent les derniers compagnons, ceux qui aident à rester debout, à se sentir utile. La démarche s'articule autour de trois axes d'intervention, présentés ci-dessous.

Label « Ville amie des animaux » : valoriser la place des animaux de compagnie au sein de l'Île-de-France

La Région a créé en 2020 le **label « Ville amie des animaux »**, une initiative inédite en France, menée avec **18 associations de protection animale**.

Ce label distingue de 1 à 3 « pattes » les collectivités qui développent des actions exemplaires

en matière de respect des animaux de compagnie, d'accueil en ville, et de lien avec les publics fragilisés. Afin de valoriser les bonnes pratiques locales, le label « *Ville amie des animaux* » est attribué tous les 2 ans aux communes engagées en faveur du bien-être animal : stérilisation, lutte contre l'abandon, accueil en refuge, sensibilisation ...

Trois éditions ont eu lieu (2020, 2022, 2024), portant à **110 le nombre de villes labellisées**. Le dispositif, aujourd'hui reconnu au niveau national, s'accompagne de groupes de travail, de partages de bonnes pratiques et de temps de valorisation au sein des locaux de la Région.

→ **110 communes labellisées**
à ce jour depuis 2020





Promouvoir le respect du bien-être animal

La Région Île-de-France a noué depuis 2020 des **partenariats durables** avec trois acteurs clés : la **Société Protectrice des Animaux (SPA)**, la **Fondation Brigitte Bardot (FBB)** et le **Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires**. Ces partenariats traduisent une volonté commune : améliorer la condition des animaux de compagnie, renforcer leur place dans l'espace public et reconnaître leur rôle essentiel auprès des Franciliens les plus fragilisés.

Cette ambition s'est concrétisée notamment par **un soutien financier de près de 2 millions d'euros** apporté par la Région pour la construction du **nouveau refuge SPA de Gennevilliers (92)**.

La Région soutient la création et la modernisation de refuges, l'accès aux soins vétérinaires pour les plus précaires, ainsi que des campagnes de stérilisation et de sensibilisation.

Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des Franciliens

Les animaux jouent un rôle fondamental auprès des publics vulnérables. La Région finance des projets de médiation animale à destination des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes vulnérables et accompagne les structures qui œuvrent à renforcer ce lien.

→ Depuis 2020, **41 projets** ont été soutenus pour un montant total de **2,6 M€**

→ **50 000 €** pour les consultations vétérinaires solidaires, via l'association **Vétérinaires pour Tous**

Direction Région Solidaire

Santé : sante@iledefrance.fr

Solidarités : solidarites@iledefrance.fr

Handicap : delegationhandicap@iledefrance.fr



Région Île-de-France

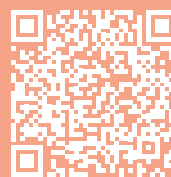
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 RegionIleDeFrance
 iledefrance
 iledefrance



Offre de soins



Page région
solidaire